

Avis de l'Architecte des Monuments Historiques :

Avis du Maire :

5. COMPOSITION DU DOSSIER

Formulaire de demande d'autorisation dûment rempli et signé par enseigne (2 exemplaires)

Photographie de la façade existante mentionnant l'emplacement projeté de l'objet (2 exemplaires)

Plan côté de l'objet (vue de face et de coté) précisant la nature et la couleur des matériaux, sa position sur l'immeuble, les textes et le graphisme (2 exemplaires)

6. INFORMATIONS PRATIQUES POUR DÉPOSER OU TRANSMETTRE SA DEMANDE

A déposer ou à transmettre à l'adresse :

Mairie de Pont sur Yonne
Service de l'Urbanisme
14-18 rue de l'Hôtel de Ville
89140 Pont sur Yonne

7. RENSEIGNEMENTS

